



SECRETARIAT PERMANENT

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU BUREAU DU CCM
AVEC LE PNLT ET LE RENAPS**

Libreville, le 20 Avril 2017

Dans le cadre de ses missions de supervision des Projets financés par le Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, le Bureau du CCM a entrepris de s'entretenir avec les Sous Bénéficiaires (SB) de la subvention Tuberculose, au cours d'une rencontre qui s'est tenu le jeudi 20 avril 2017 au siège du Programme Nationale de lutte contre la Tuberculose (PNLT). Le but de cette rencontre était d'une part, d'informer officielle les principaux acteurs de mise en œuvre de la décision du changement du Bénéficiaire Principal prise par l'Assemblée Générale du CCM et d'autre part de les sensibiliser pour une pleine compréhension des enjeux de ce processus.

L'ordre du jour au porté sur les points suivant :

- I. **Information de la décision du changement du Bénéficiaire Principal prise par l'Assemblée Générale du CCM.**
- II. **Poursuite de la mission de l'Initiative 5% pour le renforcement en Suivi et évaluation des acteurs de mise en œuvre.**
- III. **Discussions relative aux sites abritant les CDT et le CD de mise en œuvre des activités du projet TB en vue des visites de terrain.**

- I. **Information de la décision du changement du Bénéficiaire Principal prise par l'Assemblée Générale du CCM.**

Cette rencontre présidé par **le Pasteur Gaspard, Président du CCM** a permit de recueillir le sentiment des personnel du PNLT et du RENAPS/AJ, ainsi que leurs éventuelles inquiétudes relative aux conditions de mise en œuvre des activités du projet Tuberculose sous la tutelle d'un nouveau Bénéficiaire Principal.

Prenant la parole, **le Président de séance** a fait constaté que c'était au vu de la faiblesse extrême des résultats de la mise en œuvre du projet TB au cours de l'année 2016, que l'Assemblée Générale du CCM en sa session du 31 mars 2017, avait irrévocable opté pour le changement de Bénéficiaire Principal de la subvention du Fonds Mondial. De plus, il a indiqué que cette décision prise par le CCM n'avait pas pour but d'infliger des sanctions au Ministère de la Santé mais que celle-ci s'était avérée être la seule alternative apte à garantir un redressement de la performance du projet TB et une gestion efficace des ressources du Fonds Mondial.

Par ailleurs, il est revenu sur le fait que le choix d'une Unité de Coordination du Projet TB résultait de la seule décision du Ministère de la santé qui loin de la configuration admise par la Note

Conceptuelle TB, avait su convaincre le Fonds Mondial du bien fondé de la création de cette cellule de gestion, dont le but premier était de faire tendre les Sous Bénéficiaires vers un niveau de performance élevé.

Aussi, a-t-il fait observé que le rôle assumé jusque-là par l'Unité de Coordination serait confié à un Partenaire aux capacités techniques avérées, qui tachera d'apporter au PNLT et au RENAPS/AJ une assistance technique de haut niveau et permettra par la même occasion de sauver ce financement de la composante Tuberculose.

Revenant sur le contexte de la mise en œuvre de la décision du CCM, il a rapporté qu'après avoir reçu mandat de l'Assemblée Générale, le Bureau du CCM avait entrepris un ensemble de démarches dans l'optique d'identifier les structures et organisations potentiellement aptes à assumer le rôle de Bénéficiaire Principal de la subvention TB. Ainsi, dans le cadre de ces démarches un appel à candidature avait été lancé dans un quotidien de grande diffusion afin de veiller au respect d'un processus de sélection ouvert et transparent.

Par la suite, la parole a été donnée au Secrétaire Permanent du CCM, **M. Louis Simplicie NGOMA** qui a pu exprimer de manière très claire les attentes du CCM vis-à-vis du PNLT et du RENAPS. Aussi, a-t'il invité les uns et les autres à faire un effort de compréhension des mobiles qui ont conduits le CCM à opérer ce difficile choix, qui n'est rien d'autre que le fruit d'un constat amer, fait aussi bien par l'ensemble de ses membres que par le Fonds Mondial. Car, après avoir tout tenté en vain pour essayer de galvaniser l'UCP, il était devenu indispensable de regarder la réalité en face et de prendre la décision qui s'imposait afin de sauver ce qui pouvait encore l'être.

A cet effet, il a requis des Sous Bénéficiaires une pleine coopération au processus de changement du BP et les a invité à s'assurer d'entretenir à l'avenir une franche collaboration avec le prochain Bénéficiaire Principal, dans le but ultime d'un relèvement de la performance globale de la mise en œuvre du projet.

Il a par ailleurs, précisé que le Gabon n'avait plus le droit d'échouer car le seul discours valable pour le Fonds Mondial est celui de la performance. Aussi, c'est compte tenu du contexte de l'historique des subventions du Fonds Mondial mises en œuvre au Gabon, qu'il a conviés les SB à rester mobilisés et engagés pour que cette action portée par le CCM puisse produire les résultats escomptés.

Se voulant rassurant, il a estimé qu'en dépit du fait que ce changement de BP pour une subvention en cours de mise en œuvre soit une première dans notre pays, l'engagement du CCM à identifier parmi ses partenaires une structure qui soit en mesure de porter valablement le projet, permettra de préserver des acquis et pourra éventuellement concourir au retour d'un financement en faveur des autres composantes.

Pour conclure à son propos, il a une fois de plus appelés les SB à faire preuve de tempérance et à ne s'interrogés que sur points essentiels qui pourront contribuer à une gestion plus efficace de ce financement. Car ce n'est que dans le cadre de la recherche d'une alternative durable, que le CCM avait lancé un appel au secours à ses Partenaires en vue de relevé le déficit d'une greffe parfaite entre les SB et le prochain BP.

Au terme de l'allocation du SP du CCM, **le Dr Jocelyn MAHOUMBOU**, Directeur du PNLT s'est dit satisfait de la décision prise par l'AG du CCM et a remercié le Bureau de CCM pour l'initiative d'une rencontre des SB, qui a permit la levée de plusieurs zones d'ombres.

Il a par ailleurs signifié que depuis quelque temps le PNLT manifeste un grand désir de véritablement s'engagé dans une mise en œuvre effective des activités du projet, chose qui n'était pas toujours aisé sous la tutelle d'une équipe de coordination qui s'est révélé être beaucoup plus un goulot d'étranglement qu'autre chose. Puis, bien que c'était réjouis de pouvoir bénéficier de l'appui technique permanent d'un Partenaire au développement, il a néanmoins invité le CCM à s'assurer de la capacité pour le prochain BP à tirer les SB vers le haut et à ne pas faire obstacles à la mise en œuvre des activités.

Tout en souhaitant que la passation de charge de Bénéficiaire Principal se fasse le plus tôt possible, Il a estimé que son équipe était prête a travaillé avec le prochain BP.

II. Discussions sur les conclusions de la mission de l'Initiative 5% pour le renforcement en Suivi et évaluation du Programme Tuberculose.

Abordant ce point, le **Président du CCM** a remercié l'équipe du PNLT pour sa collaboration avec le consultant de la mission Initiative 5%. Puis, il a invité le directeur du PNLT à répondre dans les meilleurs délais aux demandes de clarifications pressantes exprimées par ce consultant. Celles-ci portent entre autre sur les procédures de données de laboratoire, ainsi que sur celles relatives aux données programmatiques compilées par le service de suivi évaluation.

Répondant à cette préoccupation, le Directeur du PNLT a tenu à s'excuser pour le retard accusé et a promis s'impliquer personnellement au coté de son équipe pour répondre aux attentes du Dr BENON dans un délai d'une semaine.

Le second volet de discussion abordé a porté sur les recommandations faites par l'expert en Suivi et évaluation en vue de préparer la seconde étape de cette mission. Le Secrétaire Permanent est revenu sur la nécessité de faire valider l'ensemble des documents et s'approprier les outils produits au terme de ce renforcement de capacités afin de combler les lacunes relevées lors des phases précédentes.

En définitive, il s'est agit d'inviter l'ensemble du personnel du PNLT à :

- s'approprier le contenu du manuel qui devra être finalisé de façon participative,
- contribuer à l'élaboration des canevas de rapport des SSB (communautaires),
- valider le manuel opérationnel de suivi et évaluation et les canevas de rapport élaborés durant la mission,
- utiliser les canevas de rapports et mettre en application le manuel opérationnel de suivi et évaluation.

III. Discussions relatives aux sites abritant les CDT et le CD de mise en œuvre des activités du projet TB en vue des visites de terrain.

Dans le cadre de la préparation des visites de supervision programmées par le Comité de Suivi Stratégique dans la Province de l'Estuaire, le Président du CCM a demandé qu'un état récapitulatif de la situation des sites soit transmis au CCM. Compte tenu de la nécessité pour les membres du CSS de disposer de toutes les informations aptes à apporter des précisions sur le niveau d'opérationnalité des sites de prise en charge concernés par le projet TB, le Secrétaire Permanent à tenu a indiqué que cet état devra impérativement identifié les difficultés rencontrées.

Prenant la parole, le Chef de service suivi évaluation du PNLT a rassuré le CCM de ce qu'un travail préliminaire avait déjà été fait dans ce sens. Dans un souci d'anticipation, il a par ailleurs affirmé être en mesure de faire des suggestions de sites à visiter et de décrire sommairement quelles en sont les particularités Aussi, l'état ci-après fait l'économie des sites de supervisions suggérés et de leur niveau d'opérationnalité.

N°	SITES DE L'ESTUAIRE A VISITER	NATURE DES ACTIVITES REALISEES	ETAT DE FONCTIONNEMENT	JUSTIFICATION DE CE CHOIX
1	CDT de NKEMBO	Diagnostic : Laboratoire, PEC : consultations et hospitalisation & traitement : Pharmacie	Opérationnel	La structure reçoit plus de la moitié des patients tuberculeux la province de l'Estuaire
	BELE LBV-O	Compilation et transmission des rapports TB	Opérationnel	Assure la coordination régionale en matière de lutte contre la tuberculose Dotation d'un ordinateur
2	Médecine A (CHUL)	Diagnostic : Laboratoire (LNSP), PEC : consultations et hospitalisation & traitement : salle d'approvisionnement des antituberculeux	Opérationnel	La structure dispose des spécialistes en pneumologie et médecine interne et assure la PEC des TB MR
3	LNSP	Diagnostic et suivi bactériologique des malades	Opérationnel	Laboratoire de référence équipement spécialisé pour faire le diagnostic
4	Infectiologie (CHUL)	Diagnostic : Laboratoire (LNSP), PEC : consultations et hospitalisation & traitement : salle d'approvisionnement des antituberculeux	Opérationnel	Prise en charge effective des malades Co-infectés TB/VIH. La structure dispose des spécialistes en infectiologie
5	Hôpital de MELEN	Diagnostic : Laboratoire, PEC : consultations et hospitalisation & traitement : Pharmacie	Opérationnel	Structure de référence pour la région sanitaire OUEST
	BELE Ouest	Compilation et transmission des rapports TB	Opérationnel	Assure la coordination régionale en matière de lutte contre la tuberculose Dotation d'un ordinateur
6	HIAOBO	Diagnostic : Laboratoire, PEC : consultations et hospitalisation & traitement : salle d'approvisionnement des antituberculeux	Opérationnel	La structure dispose des spécialistes en pneumologie et médecine interne et assure la PEC des TB MR
7	CM NTOUM	PEC : consultations et hospitalisation & traitement : salle d'approvisionnement des antituberculeux	Opérationnel	Le personnel du laboratoire formé à la TB a été affecté, d'où l'absence actuellement des activités de laboratoire mais la prise en charge se poursuit.
8	CT de la Peyrie	PEC : consultations & traitement : salle d'approvisionnement des antituberculeux	Opérationnel	Personnel formé est actuellement proche de la retraite. Activité se poursuit.
9	CT de la Prison centrale	PEC : consultations & traitement : salle d'approvisionnement des antituberculeux	Opérationnel	Population carcérale retenu comme cible ; Espace confiné au niveau du laboratoire, non favorable au diagnostic

Pour conclure, le **Directeur du PNLT** a une fois de plus tenu à remercier le Bureau du CCM pour l'initiative louable d'un échange direct avec les Sous Bénéficiaires. Puis, il a assuré de l'engagement de son équipe à collaborer au plus haut point avec le prochain Bénéficiaire Principal de la subvention TB.

Le débat étant épuisé, la séance débutée à 10h s'est achevée à 13h35

Fait à Libreville, le 25 Avril 2017

Le Secrétaire Permanent



Louis Simplicie NGOMA

La Secrétaire de Séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized initials and a surname.

Marie Paule NZE